

Une "realpolitik" au service de quel ordre international ?

Les dirigeants des grands pays occidentaux et M. Mikhaïl Gorbatchev répètent ensemble que c'est le Conseil de sécurité des Nations unies qui définit le droit international, et que c'est seulement en fonction de ses décisions qu'il sera possible d'agir pour résoudre la crise du Golfe. Aucune voix ne s'élève pour s'opposer à ces déclarations, et l'on peut s'émerveiller de cette unanimité, si l'on songe au mépris dans lequel l'ONU était tenue il y a quelques années. Nous sommes donc en présence d'un phénomène important, caractérisé par l'accord des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et par le soutien qu'ils ont reçu, à quelques rares exceptions près, de l'ensemble de la communauté internationale pour mettre en œuvre les articles 41 et 42 de la Charte, condamner l'agression, décréter le blocus de l'Irak, autoriser implicitement l'emploi de la force.

On peut penser que l'on se retrouve, *mutatis mutandis*, dans la situation de 1945, où les vainqueurs semblaient s'entendre pour faire respecter leur conception de l'ordre international.

L'attribution d'un certain rôle au Comité d'état-major¹ dans la résolution 665 et l'évocation de l'éventualité de la constitution d'une force multinationale sous le drapeau de l'ONU vont dans le sens d'une novation qui, si elle se confirmait, pourrait créer la colonne vertébrale d'un système de sécurité entièrement nouveau. Enfin, le rapprochement Est-Ouest, confirmé par le sommet d'Helsinki, présage très favorablement les autres novations institutionnelles qui devraient résulter en novembre du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), où serait signé l'accord sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE 1) et lancé un nouveau cycle de négociations (CFE 2), et où pourrait être institué un système de prévention des conflits et ébauché un mécanisme paneuropéen de sécurité collective.

Cette évolution aboutirait donc à un système de sécurité fondé sur l'idée de prévention des crises et de « gendarmerie mondiale » pour faire respecter l'ordre international. La crise aurait raccourci le chemin qui y conduisait. Le sens de l'évolution institutionnelle en cours ne saurait en effet faire de doute. Mais il faudrait beaucoup de naïveté pour penser qu'elle s'inscrit dans une vision claire de l'avenir, et pour croire, comme les discours officiels le prétendent, que le respect des principes du droit international est la raison du consensus. En fait, cette crise est due pour l'essentiel à la *realpolitik* pratiquée aussi bien par la France que par l'URSS et par les États-Unis : alliances avec les dictateurs les plus sanguinaires (*lire, page 20, l'extrait du rapport d'Amnesty International sur la Syrie et le compte rendu de l'ouvrage de Gilles Perrault sur le roi Hassan II du Maroc*), soutien de régimes féodaux, livraisons d'armes et de techniques (y compris nucléaires) renforçant leurs capacités d'action, silence sur les injustices sociales et sur l'aberration du système de distribution des profits du pétrole. Elle continue d'être résolue par les mêmes méthodes et en vertu de la même inspiration.

Ni dictatures, ni monarchies féodales

La preuve : on a fixé pour la solution de la crise le rétablissement du *statu quo ante*. Même si une conférence internationale sur le Proche-Orient est tenue après que le Cheikh Jaber Al Sabah aura été remis sur son trône, ce sont les gouvernements féodaux et dictatoriaux de la région qui y siégeront et qui seront par là même consolidés. Comme l'écrit Claude Julien : « *L'affrontement ébranle durablement le statu quo au Proche-Orient* » et « *ni l'histoire, ni le pétrole, ni l'islam ne sauraient enfermer les peuples arabes dans le choix absurde entre des dictatures de type irakien ou syrien et des monarchies féodales*² » ; mais les méthodes employées jusqu'à maintenant pour résoudre la crise vont dans le sens du maintien de ce *statu quo*.

¹ Le Comité d'état-major, composé des chefs d'état-major des membres permanents du Conseil de sécurité, est chargé, par l'article 47 de la Charte, de la "direction stratégique de toutes forces armées mises à la disposition du Conseil".

² *le Monde diplomatique*, septembre 1990.

Le moins que l'on puisse dire est que les « principes » au nom desquels on mobilise des armadas sont incomplets : on parle de droit international, mais on oublie les droits de l'homme, qu'il s'agisse de la démocratie ou des droits économiques et sociaux, pourtant inscrits dans la Charte des Nations unies si souvent invoquée aujourd'hui.

L'évolution institutionnelle en cours au plan mondial est pour l'instant incohérente. Elle s'effectue par les cheminements les plus divers, sans qu'une relation soit établie entre eux : sommets des Sept (peut-être bientôt huit) comme directoire économique mondial ; Conseil de sécurité de l'ONU où les cinq membres permanents ne suffisent pas à représenter la réalité de l'actuel pouvoir politique dans le monde ; constructions complémentaires en matière de sécurité faites à travers la CSCE, qui n'est ni un système régional, ni un système mondial — le tiers-monde et le Japon n'y étant pas associés. Un grand *aggiornamento* est pourtant devenu indispensable, et la question « Quelles institutions mondiales au service de quel ordre international ? » reste à étudier et à résoudre.

Rien n'est fait ni prévu pour faciliter les évolutions nécessaires. Si la conférence internationale sur le Proche-Orient est un jour organisée, elle résoudra peut-être quelques points importants concernant le Liban ou Israël, ce qui serait un énorme progrès. Mais l'on aurait aussi bien besoin d'une conférence internationale qui traiterait des problèmes que pose et posera de plus en plus le processus d'intégration mondiale : contrôle des migrations internationales, démocratisation, association des pays du tiers-monde à un système mondial de sécurité. Au moins ces problèmes globaux pourraient-ils commencer à être étudiés et traités sur le plan régional. L'on ne voit pourtant pas un grand enthousiasme se manifester en France ou dans les autres pays européens pour l'idée défendue par les Espagnols et les Italiens d'une conférence sur la coopération et la sécurité en Méditerranée, qui traiterait justement de ces problèmes.

Rien n'est fait, de façon plus générale, pour prévenir les crises futures. Ou plutôt, on voit apparaître ici et là l'idée chère aux conservateurs et aux défenseurs du corporatisme militaire qu'il faut développer à des fins répressives des forces d'intervention surarmées et donc invincibles. Or rien ne dit que les crises futures (migrations massives, révolutions, développement d'idéologies hostiles, etc.) pourraient être résolues par des moyens militaires et il devrait être évident qu'il vaut mieux prévenir que guérir. La prise de conscience par les masses du tiers-monde (en l'occurrence dans l'ensemble du monde arabe) de l'injustice de l'ordre existant se traduira de plus en plus par l'exigence de plus de démocratie et de plus de justice sociale, mais mettra aussi en œuvre des forces incontrôlées. Il est donc urgent d'associer le tiers-monde au désarmement et aux mesures de confiance et de contrôle et de l'aider véritablement à extirper la pauvreté, cause profonde de tous les troubles futurs.

Il est bien évident que l'on ne saurait remplacer du jour au lendemain la *Realpolitik* par le respect absolu de la morale en politique ; on ne peut pas changer par magie les dictatures en démocraties ni les systèmes d'exploitation en régimes soucieux de la justice sociale. Mais l'on pourrait avoir une vision d'ensemble plus cohérente des problèmes que pose l'intégration planétaire en cours et une politique plus conséquente pour l'encouragement à la démocratie et à la justice.

Il est maintenant de l'intérêt du « Nord » d'abandonner une conception périmée de la *Realpolitik* et d'être tout simplement plus honnête. Les hommes d'État s'en apercevront-ils à temps ?

Maurice Bertrand